

Publication de la Revue Générale de Droit International Public
Nouvelle Série - N° 62

Emanuel CASTELLARIN

Professeur à l'Université de Strasbourg

LA PARTICIPATION DE L'UNION EUROPEENNE AUX INSTITUTIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES

Préface

Hervé ASCENSIO

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Prix Suzanne BASTID de la Société française pour le droit international

Prix Louis FOREST/PICARD de la Chancellerie des universités de Paris

*Prix de thèse ex æquo du Département de droit international et européen
de l'Ecole Doctorale de Droit de la Sorbonne*

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

13, rue Soufflot

2017

S' appuyant sur une méthode comparative, cet ouvrage appréhende la participation de l'Union européenne aux institutions économiques internationales comme un ensemble unique, par-delà l'approche sectorielle souvent préférée. Cette démarche permet d'éclaircir la nature de l'Union en tant que sujet de droit international et son interaction avec la gouvernance économique mondiale.

L'Union européenne est associée à l'activité de toutes les institutions qui encadrent l'économie internationale, qu'il s'agisse d'organisations internationales ou d'autres organismes multilatéraux. L'inclusion de l'Union dans ces communautés juridiques présente des avantages mutuels. L'Union, désireuse d'émerger comme acteur sur la scène internationale, peut promouvoir ses valeurs et ses intérêts. En même temps, intégrée aux espaces normatifs des institutions économiques internationales, elle contribue à la mise en œuvre de l'activité de celles-ci. Toutefois, cette intégration soulève aussi des difficultés. L'Union est soucieuse de préserver la maîtrise de sa propre organisation et une marge d'appréciation dans la régulation des phénomènes économiques. Les institutions économiques internationales, quant à elles, sont *a priori* peu habituées au fonctionnement de l'Union, notamment en ce qui concerne l'articulation de ses compétences avec celles de ses Etats membres.

La participation de l'Union européenne aux institutions économiques internationales est un processus d'interaction institutionnelle permanente qui vise le dépassement de ces difficultés et l'adaptation réciproque. Projetant vers l'extérieur ses politiques publiques, qui constituent à leur tour la mise en œuvre de politiques des institutions économiques internationales, l'Union favorise la continuité des niveaux de la gouvernance économique mondiale. Ainsi, l'Union influence et est influencée par la libéralisation et la régulation multilatérales de tous les phénomènes économiques internationaux : le commerce, l'investissement, la finance et la coopération au développement.

ISBN 978-2-233-00837-4

74 €

E. Castellarin - LA PARTICIPATION DE L'UNION EUROPEENNE
AUX INSTITUTIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par télécopie:
+33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr - **74 € l'ouvrage - Nous contacter pour envoi**

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Carte Visa

Règlement sur facture

N°...../...../...../.....

Référence : ISBN 978-2-233-00837-4

Cryptogramme

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville Pays.....